



« Démarches de remboursement des soins Essentis à l'étranger »

Directive européenne 2011/24/UE – Exemples France & Italie & Europe

RECOURS

Recours face à une décision implicite de rejet de la CPAM (CRA = Commission de Recours Amiable)

Ce parcours illustre la procédure complète lorsque la CPAM ne répond pas à une demande de remboursement. Le silence de l'administration vaut rejet implicite, déclenchant des délais stricts pour exercer vos recours successifs.



Modèle de courrier de recours officiel à la CPAM

(à envoyer dans les deux mois du refus explicite (si vous avez reçu un courrier notifiant le rejet de votre demande)

ou

En l'absence de courrier de refus,, après les deux mois de votre demande, cela vaut rejet implicite de la CPAM de votre demande, vous avez deux mois pour envoyer votre recours .

[Ton prénom et nom]

Adresse : [ton adresse complète]

N° de Sécurité sociale : [xxxxxxxxxxxxxxxx]

Téléphone : [ton numéro]

E-mail : [ton e-mail]

À l'attention de :CPAM de _____

Comission de recours amiable

Adresse : [adresse de la CPAM]

Fait à [ville], le [date]

Objet : Recours gracieux contre le refus de remboursement de mes soins réalisés à la Clinique Essentis (Barcelone, Espagne)

(Lettre recommandée avec accusé de réception . Commande online via <https://www.laposte.fr/lettre-recommandee-en-ligne>)

Madame, Monsieur,

Je fais suite à la notification de refus de remboursement que j'ai reçue en date du [indiquer la date de réception du courrier de refus, ou au refus implicite de rejet], concernant les soins réalisés à la Clinique Essentis (Barcelone, Espagne), spécialisée en rééducation neurologique intensive pour enfants atteints de pathologies neurologiques rares.

Ces soins, effectués entre le [date de début] et le [date de fin], ont été réalisés pour [nom du patient, lien de parenté s'il s'agit d'un enfant], dont l'état de santé justifie une prise en charge en rééducation. Je souhaite donc former un recours gracieux contre cette décision, en vertu de l'article R.142-1 du Code de la Sécurité sociale, qui m'autorise à contester une décision de la CPAM dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou du refus implicite de rejet

Je joins à la présente lettre l'ensemble des pièces justificatives médicales et administratives, dont :

- le certificat médical ou comptes-rendus médicaux justifiant la nécessité des soins*
- Ordonnance du médecin MPR*
- les factures détaillées de la Clinique Essentis,*
- la copie de la décision de refus de la CPAM (si reçue)*

Le refus de prise en charge par la CPAM méconnaît les dispositions de l'article R 160-2 III du code de la sécurité sociale qui prévoit

expressément leur remboursement même s'ils sont réalisés dans un pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Il méconnaît donc le principe d'égalité d'accès aux soins et les dispositions européennes relative à la libre prestation de services médicaux (Directive 2011/24/UE du 9 mars 2011).

De plus, même si ce n'est pas une condition prévue par les textes susvisés, la prise en charge de ces soins à l'étranger est d'autant plus justifiée que ces derniers sont rendus indispensables au regard de la carence manifeste de ces soins de même nature en France.

Je rappelle que la Clinique Essentis est un centre reconnu internationalement pour la prise en charge multidisciplinaire des enfants atteints de paralysie cérébrale, de syndromes génétiques et de troubles neurodéveloppementaux.

Les protocoles appliqués (physiothérapie intensive, ostéopathie neurologique, stimulation sensorielle et motrice coordonnée) s'inscrivent dans la logique de la rééducation fonctionnelle globale, pleinement conforme aux objectifs thérapeutiques définis dans le cadre du système de santé français.

Aussi, au regard des textes susvisés, je vous demande de bien vouloir annuler le refus de remboursement et d'accepter la prise en charge de ces soins.

Dans l'attente d'une réponse favorable à mon recours,

je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

[Signature]



Pièces jointes :

1. *Copie du courrier de refus de la CPAM (si reçu)*
2. *ordonnance médecin MPR*
3. *Factures détaillées de la Clinique Essentis*
4. *Comptes rendus de suivi et bilans médicaux*
5. *Preuves de paiement*
6. *Copie de la carte Vitale*

